

TRANSPORT ADAPTÉ Demande d'inscription pour l'année 2018/2019

À retourner avant le 31 juillet 2018

Élève

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :
Date de naissance :

Représentant légal ou responsable

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu-dit :
Commune :

Merci de vérifier et corriger vos coordonnées email et téléphone

Email :
Tel : Portable :

➔ À compter du 9 juillet, vous pourrez effectuer votre inscription en ligne sur transportadpte.deux-sevres.fr

Scolarisation 2018/2019

• **ÉTABLISSEMENT** : (Préciser collège, lycée, professionnel, agricole...)

Nom de l'établissement :

Commune :

• **NIVEAU DE SCOLARITÉ** :

	Classe	Forfait annuel
<input type="checkbox"/> Primaire :	100 €
<input type="checkbox"/> Collège :	125 €
<input type="checkbox"/> Lycée :	150 €
<input type="checkbox"/> Études supérieures :	150 €

Informations

• **AUTONOME** : OUI NON

Fauteuil électrique

Fauteuil Léger pliant

Dans ce cas, votre enfant est-il transférable ? OUI NON Si oui, seul : OUI NON

Autre :

Point de montée existant :

Fait à : le :

Cadre réservé à l'administration

Parents

Signature :

Assistant familial : MDE DEF

Famille d'accueil

Autres :

Cadre réservé à l'organisateur

Lignes :

Arrêt :

Commune :

Destination :

DEMANDE D'INSCRIPTION

À la rentrée scolaire 2018/2019, vous souhaitez que votre enfant utilise les transports adaptés du Département des Deux-Sèvres.

Pour obtenir un titre annuel, merci de compléter précisément le verso de cet imprimé.

Afin de vous garantir le traitement de votre dossier dans les meilleurs délais, nous vous conseillons de nous retourner l'inscription de votre enfant **avant le 31 juillet 2018**.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX FORFAITS

➤ ÉLÈVES DE MATERNELLE OU PRIMAIRE :

Part restant à votre charge : 100 €

➤ COLLÉGIENS :

Part restant à votre charge : 125 €

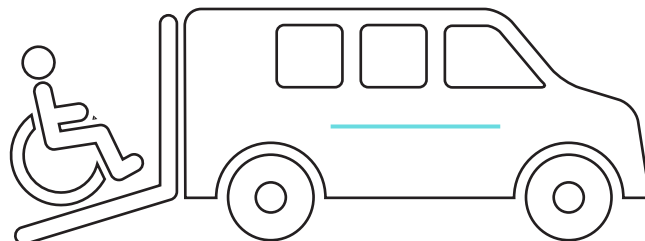
➤ LYCÉENS, ÉTUDIANTS :

Part restant à votre charge : 150 €



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES**

Transport Scolaire Adapté
Mail Lucie Aubrac - Place Denfert Rochereau
CS 58880 - 79028 NIORT Cedex
Tél : 05 49 06 79 79



Les informations recueillies sont enregistrées par le Département des Deux-Sèvres dans un fichier informatisé. Le traitement a pour finalité l'organisation du service de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires, mis en œuvre dans le cadre des articles R.3111-24 et suivants du code des transports.

Les données recueillies concernent l'identité et les coordonnées du bénéficiaire et de son représentant légal, le handicap dont le bénéficiaire est affecté, les informations sur la scolarité du bénéficiaire et les modalités d'organisation des déplacements. Ces informations sont destinées aux services départementaux en charge de l'organisation du service, aux entreprises de transport réalisant le service pour le compte du Département et, le cas échéant, à certains départements limitrophes. Les informations sont conservées pour une durée d'un an, puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du Code du patrimoine.

Au terme de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier le Délégué à la protection des données du Département des Deux-Sèvres, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, CS 58880, 79028 Niort Cedex.